

BAC PRO TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE

Le titulaire du BAC PRO Technicien en Chaudronnerie Industrielle est spécialiste de la fabrication d'ensembles chaudronnés, d'ensembles de tôlerie, de tuyauterie industrielle et d'ossatures en structures métalliques. Il intervient essentiellement en atelier, mais aussi sur chantier pour installer, entretenir ou réhabiliter.

QUALITÉS REQUISSES

- Aimer les mathématiques et notamment la géométrie
- Être à l'aise avec les outils informatiques
- Être en bonne condition physique
- Être réactif et savoir gérer son stress
- Avoir le sens du relationnel

COMPÉTENCES ACQUISES AU TERME DE LA FORMATION

- **Participe** à la mise en oeuvre de produits très divers, tant par leur nature, que par leur forme, leur dimension ou leur mode d'assemblage.
- **Conduit** aussi bien des machines traditionnelles à commande manuelle que des machines à commande numérique ou des robots.
- **Utilise** les machines adaptées (découpeuse au laser, au plasma, robot de soudage...).
- **Exploite** les outils numériques à des fins de définition et de réalisation d'ouvrages (logiciels de CFAO, outils virtuels, simulateurs, bases de données métier...).

RÉMUNÉRATION MINIMALE DE L'APPRENTI (EN BRUT)

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1 ^{re} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2 ^e année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
3 ^e année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

Rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti pour un temps plein sauf convention collective plus favorable

Plus d'informations sur le contrat d'apprentissage et sur le montant du salaire : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>
<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R16148>

SECTEURS D'ACTIVITÉS

À l'issue de sa formation, l'élève diplômé peut trouver un emploi dans une entreprise artisanale ou industrielle (grandes entreprises, PME, PMI). Entreprises qui ont de nombreux marchés : construction aéronautique et spatiale, construction ferroviaire, construction navale, industrie agroalimentaire, industrie chimique, industrie pétrochimique, industrie pharmaceutique, bâtiment et travaux publics, industrie nucléaire et de production d'énergie, industrie papetière, machinisme agricole et industriel, maintenance industrielle, environnement et développement durable...

Métiers accessibles :

- Chaudronnier-ière industriel
- Soudeur-euse
- Technicien-ne chaudronnier-ière industriel

- **Durée de la formation :** 2 ans – Possibilité de personnaliser le parcours en fonction de l'expérience et des acquis
- **Niveau terminal d'études :** BAC
- **Nature du diplôme :** National - Niveau 4
- **Code diplôme :** 400-25411 - **Code RNCP :** 38337
- **Date d'enregistrement de la certification :** 29/11/2023
- **Certificateur :** Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
- **Formation par apprentissage**
- **Coût de la formation :** Les frais de formation sont intégralement financés par l'OPCO de l'employeur, sans reste à charge pour l'apprenti ou l'entreprise. Le montant de la prise en charge OPCO varie selon la branche professionnelle de l'entreprise et est compris entre 8100€ et 11410€
- Nombre d'heures de la formation : 1400

PROGRAMME DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	1 ^{RE} ANNÉE	2 ^E ANNÉE
Français	80h	80h
Histoire-géographie et enseignement moral et civique	40h	40h
Mathématiques	60h	60h
Langue vivante (anglais)	60h	60h
Physique-Chimie	40h	40h
Arts appliqués et culture artistique	40h	40h
Éducation physique et sportive	40h	60h

DOMAINES PROFESSIONNELS

Analyse et exploitation de données techniques	80h	80h
Fabrication d'un ensemble chaudronné	80h	70h
Réhabilitation sur chantier d'un ensemble chaudronné	80h	70h
Projet	20h	20h
Prévention santé-environnement	40h	40h
Économie-gestion	40h	40h

MODALITÉS D'ALTERNANCE

40 semaines en centre de formation : alternance de 2 semaines en CFA et 2 semaines en entreprise

Les contenus détaillés sont accessibles en consultant le référentiel de formation : <https://eduscol.education.fr/sti/sites/eduscol.education.fr.sti/files/textes/bac-pro/bac-pro-technicien-en-chaudronnerie-industrielle-partir-de-2018/9968-bac-pro-technicien-en-chaudronnerie-industrielle-referentiels-du-diplome.pdf>

POURSUITE D'ÉTUDES

- **BTS Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle**
- **BTS Architectures en métal : conception et réalisation**
- **BTS Conception et industrialisation en construction navale**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Fiche FORMATION V.12.2025

INDICATEURS

Tous les indicateurs de performance sont à votre disposition en ligne (effectifs, résultats aux examens des deux dernières sessions, taux de rupture, insertion professionnelle...) : www.donbosconice.eu

AMÉNAGEMENT DE LA FORMATION

Les personnes en situation de handicap peuvent directement prendre contact avec le CFAR afin d'envisager des aménagements de la formation.

Contact : referent-handicap@donbosconice.eu

Les personnes ayant une RQTH peuvent également bénéficier d'un aménagement aux principes de la durée de leur contrat d'apprentissage, voire de la quotité hebdomadaire du temps de formation pratique comme théorique. Elles peuvent passer leurs examens selon d'autres modalités que les examens ponctuels ou par contrôle en cours de formation : la forme progressive, c'est-à-dire en étalant la passation des épreuves sur plusieurs sessions. Ils ont la possibilité de valider un/ou des blocs de compétences.

RESTAURATION

Les apprentis ont accès à la restauration de l'établissement (9,16 € le repas pour l'année scolaire 2025-2026). En tant qu'apprenti vous bénéficiez d'une aide de 3 € par repas prise en charge par l'OPCO de votre employeur.

HÉBERGEMENT

Pas de possibilité d'hébergement en centre.

ACCÈS

Tram : Ligne 1-arrêt Palais des Expositions : 450 m-6 mn

SNCF : Gare Nice Riquier : 1km-13 mn

CFAR DON BOSCO - 40, place Don Bosco - 06046 Nice cedex

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout renseignement vous pouvez contacter notre référente handicap.

EXAMEN Il comporte sept épreuves obligatoires qui peuvent se décliner en sous-épreuves. À chaque unité correspond un bloc de compétences et une épreuve ou sous-épreuve. Les candidats titulaires d'un autre diplôme peuvent être dispensés d'une partie des unités. Le candidat présente toutes les épreuves au cours d'une même session : cette forme globale est obligatoire pour les scolaires et les apprentis.

Pour être diplômé l'apprenti-e doit obtenir une moyenne générale à l'examen au moins égale à 10/20. Si vous avez déjà présenté ce diplôme, vous pouvez sous certaines conditions conserver le bénéfice de certaines épreuves. Vous êtes invité à prendre conseil auprès du centre de formation avant de déposer votre demande d'inscription.



Contact : Jessy WOLNIEWICZ, Référent pédagogique
Tél. 04 93 92 85 82 Mail : j.wolniewicz@donbosconice.eu
UAI : 0062093 T - Siret : 304 265 390 00019 - NAF : 85.31 Z

PRÉREQUIS

Dans notre établissement, le BAC PRO Technicien en chaudronnerie industrielle par apprentissage est accessible en priorité aux élèves titulaires d'un diplôme de niveau 3 du même secteur d'activité (aluminium, métallerie, menuiserie, ...). Dans cette situation, la formation est ramenée à une durée de 2 ans.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Des tests de positionnement pourront être mis en place pour les autres candidats.

Accès sur dossier et entretien : les candidats seront contactés dans le mois qui suit le dépôt de dossier. Afin que votre candidature puisse être étudiée, nous vous demandons de vous préinscrire en suivant le lien <https://fondation-donbosco.ymag.cloud/index.php/preinscription/>. En fonction du dossier, un entretien sera organisé, en moyenne un mois après dépôt du dossier, en présence du ou des responsables légaux, afin de mieux connaître le/là postulant.e, son projet de vie, et de présenter la formation et l'établissement. L'inscription sera validée dans l'espace CFA et vous recevrez un courrier vous informant de la décision prise dans un délai de 1 mois ouvrable.

PUBLIC CONCERNÉ PAR L'APPRENTISSAGE

Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus.

Dans la limite de 35 ans révolus dans les cas suivants :

- Apprenti signant un nouveau contrat pour accéder à un niveau de diplôme supérieur à celui déjà obtenu
- Précédent contrat de l'apprenti rompu pour des raisons indépendantes de sa volonté
- Précédent contrat de l'apprenti rompu pour inaptitude physique et temporaire

Ou sans limite d'âge dans les cas suivants :

- Apprenti reconnu travailleur handicapé
- Apprenti envisageant de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention d'un diplôme
- Apprenti inscrit en tant que sportif de haut niveau
- Apprenti n'ayant pas obtenu son diplôme et concluant un nouveau contrat avec un autre employeur pour se présenter de nouveau à l'examen

L'accès est également possible dès l'âge de 15 ans révolus à la condition d'avoir achevé le 1er cycle de l'enseignement secondaire et être âgé de 15 ans au plus tard le 31 décembre de l'année d'inscription à la formation. Le postulant doit être de nationalité française, ressortissant de l'UE, de la Confédération Suisse, de l'espace économique européen (Islande, Liechtenstein et Norvège) ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les cours ont lieu en présentiel en classe entière ou demi-groupe.

Les travaux pratiques se déroulent sur le plateau technique de chaudronnerie de l'établissement.

Un accompagnement personnalisé est mis en place si nécessaire.

MOYENS MIS À DISPOSITION

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées d'ordinateurs et de vidéoprojecteur
- Atelier : Les apprentis ont à leur disposition les équipements industriels suivants : Parc machines conventionnel avec plieuse, scie à ruban, Machine à découpe Jet d'eau OMAX / Logiciels : SOLIDWORKS, LOGITRACE...
- Postes individuels et/ou collectifs
- Outilage individuel et/ou collectif

Equipes pédagogiques, éducatives et de vie scolaire

- Formateurs et formatrices expert·es titulaires au minimum d'un bac+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine
- Directrice des études
- Référentes handicap et mobilité internationale
- Équipe administrative

ÉVALUATION ET CERTIFICATION

ÉVALUATION En cours de formation. Dans chaque discipline, l'apprenti.e est évalué.e tout au long de sa formation. L'ensemble de ses résultats est enregistré sur notre plateforme YPAREO. Tous les semestres, l'ensemble des formateurs se réunit en conseil pour faire le bilan de la période et pour communiquer des recommandations à l'apprenti.

ÉPREUVE	MODE	DURÉE
E11 Mathématiques	CCF	
E12 Physique et chimie	CCF	
E2 Analyse et exploitation de données techniques	CCF	3h
E31 Fabrication d'un ensemble chaudronné	CCF	
E32 Réhabilitation sur chantier d'un ensemble chaudronné	CCF	
E33 Économie – Gestion	Ponctuel écrit	2h
E34 Prévention-santé environnement	Ponctuel écrit	2h
E4 Langue vivante étrangère : anglais	CCF	
E51 Français	Ponctuel - Écrit	2h30
E52 Histoire géographie et enseignement moral et civique	Ponctuel - Écrit	2h
E6 Arts appliqués et cultures artistiques	CCF	
E7 Education physique et sportive	CCF	
EF1 Langue vivante facultative	Ponctuel - Oral	20min
EF2 Langue vivante facultative	Ponctuel - Oral	20min